

# Ville de la motte



## DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT Déménagement / Emménagement



POSTE CENTRAL DE LA POLICE MUNICIPALE  
99 Chemin des Horts, 83920 La Motte Tél :  
04.94.49.03.34  
[police-municipale@ville-la-motte.com](mailto:police-municipale@ville-la-motte.com)

DATE DE LA DEMANDE : \_\_\_\_\_

### DEMANDEUR

#### ENTREPRISE

RAISON SOCIALE ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE

.....  
.....

Téléphone : .....

E-mail.....

NOM DU CLIENT : .....

.....

ADRESSE : .....

.....

#### PARTICULIER

NOM / PRÉNOM : .....

.....

ADRESSE : .....

.....

.....

Téléphone : .....

E-mail.....

### MOTIF DE L'AUTORISATION

DEMENAGEMENT     EMMENAGEMENT

LIVRAISON     AUTRE : \_\_\_\_\_

AVEC MONTE MEUBLES     SANS MONTE MEUBLES

TYPE DE VEHICULE (poids, longueur) : \_\_\_\_\_

### MESURES SOUHAITEES

Sur emplacement matérialisé     Hors emplacement matérialisé     Avec empiètement sur la chaussée

Sur trottoir     En zone piétonne     Sur toute la chaussée (rue barrée) \*     Autre : \_\_\_\_\_

Mise à disposition gratuite de panneaux par la commune. \* installation obligatoire en cas de rue barrée

### LIEU ET DUREE

Adresse du lieu d'intervention : .....

.....

Durée : Le..... de.....H.....à .....H.....

Ou Du.....à partir de.....H.....au.....jusqu'à.....H.....

**Ce formulaire dûment complété est à retourner au secrétariat de la Police Municipale, 15 jours avant la date de l'intervention. Votre demande peut vous être refusée pour des motifs liés à la sécurité publique.**